REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Le canton **renature** pour vous!

La Seymaz, km 2.9

Mesures de compensation
Amélioration de la franchissabilité pour la faune piscicole et terrestre

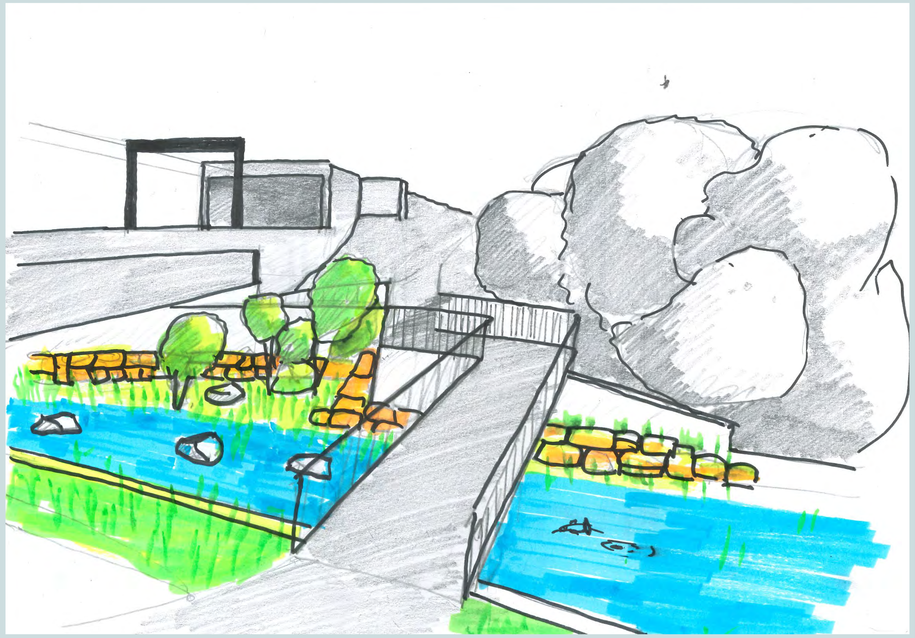

Description des travaux:

- aménagement de passages pour la faune terrestre sur les deux rives
- élargissement de la berge en rive droite grâce au déplacement des réseaux électriques et d'eau potable
- diversification du lit mineur pour la faune piscicole
- végétalisation des berges avec plantes indigènes

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Bientôt un nouveau secteur renaturé !

MAÎTRE D'OUVRAGE

République et canton de Genève - Département du territoire (DT)
Office cantonal de l'eau (OCEau)
Service du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche (SLRP)
Sur délégation de la direction CEVA

MANDATAIRES

Direction des travaux	PERRETEN & MILLERET (GE)
Ingénieurs en environnement	VIRIDIS (GE)

ENTREPRISE

Entreprise de génie civil	SCRASA (GE)

CARACTÉRISTIQUES

Durée des travaux	de juin à octobre 2020
Coût des travaux	CHF 860'000 TTC

Travaux financés par le CEVA

Pour tout renseignement:
Info-Service 022 546 76 00